



Résultats consolidés et audités
de l'exercice clos au 31 décembre 2015

Retour confirmé à la rentabilité au 2^{ème} semestre 2015
Résultat net positif à 0,3 M€ au second semestre 2015

Tendances favorables pour 2016

Emerainville (77), le 18 avril 2016. NSE est cotée sur Alternext d'Euronext Paris - FR0004065639 –ALNSE

Le Conseil d'Administration de NSE qui s'est tenu le 18 avril 2016 a arrêté les comptes de l'exercice 2015. Les procédures d'audit ont été effectuées, le rapport de certification sera émis après finalisation des diligences requises pour les besoins de la publication du rapport financier annuel.

Résultats consolidés

En milliers d'euros	1 ^{er} semestre 2015	2 ^{ème} semestre 2015	31/12/2015	31/12/2014
Chiffre d'affaires	27 129	29 641	56 770	61 057
Résultat d'exploitation	(1 213)	547	(666)	889
Résultat financier	(742)	(133)	(875)	(658)
Résultat net part du groupe	(1 685)	318	(1 367)	69

Renforcement de la structure financière

	31/12/2015	31/12/2014
Fonds propres	21 738	23 511
Dette financière nette	11 432	12 942
Gearing	52,6%	55%

Comme annoncé, le chiffre d'affaires de l'année 2015 a été pénalisé en France par le report et l'étalement de plusieurs projets d'envergure dont un marché étatique significatif finalement attribué à NSE avec une année de décalage.

Dans les filiales, la dynamique demeure très positive au Brésil, en Inde et au Maroc où le Groupe prévoit plus qu'un doublement du chiffre d'affaires en 2016. Les performances en Inde pour Hical-NSE sont déjà très encourageantes puisque le résultat net atteint un ratio de 10% du chiffre d'affaires dès la deuxième année d'exploitation.

En revanche, la filiale NSE Automatech au Canada a subi non seulement le ralentissement des activités aéronautiques de ses principaux clients mais également la concurrence d'une société détenue par ses anciens actionnaires. Le caractère déloyal de cette concurrence fait l'objet d'une procédure judiciaire auprès de la Cour Supérieure du Québec qui a dès à présent interdit aux défendeurs d'utiliser des données confidentielles et la propriété intellectuelle détournées de NSE Automatech (le point complet sur cette procédure est annexé au présent communiqué).

Les résultats de l'année reflètent ces retards de chiffres d'affaires mais également l'impact très significatif de la baisse du taux de change entre l'euro et le réal qui a perdu 46% de sa valeur (soit une perte de 408 K€ dans les comptes de NSE Brasil).



Le deuxième semestre 2015 est en très nette amélioration par rapport à la première partie de l'année et confirme à la fois un redressement de l'activité et des résultats. En séquentiel, le chiffre d'affaires est en progression de 9,2%, le résultat d'exploitation redevient largement positif à 547 K€ contre une perte au S1 et le résultat net ressort à 318 K€. Ce rebond reflète d'une part un carnet de commandes mieux orienté et d'autre part les efforts produits par le Groupe pour se doter d'une organisation plus performante.

Le résultat financier de l'année à -0,87 M€ supporte essentiellement des écarts de taux de change.

Le Groupe poursuit en parallèle l'optimisation de son organisation avec :

- La finalisation du déploiement de l'ERP commun ;
- Le déploiement d'un chantier d'optimisation de la performance industrielle ;
- La simplification de l'organisation administrative et financière avec l'implantation d'un pôle dédié sur notre site de Vichy (à Abrest) ;
- La concentration sur le site de Riom des activités de production du Groupe ;
- Le redéploiement des activités du site d'Emerainville production sur d'autres sites du Groupe.

La structure du bilan au 31 décembre 2015 reste solide avec un gearing (endettement net sur fonds propres) qui s'améliore légèrement passant de 0,55 en 2014 à 0,52 en 2015.

Tendances pour 2016

Les résultats obtenus au 2^{ème} semestre confortent le Groupe NSE dans ses objectifs pour l'exercice 2016 qui devrait renouer avec la rentabilité. Ces objectifs sont soutenus par un carnet de commandes à un an qui reste très bien orienté et la progression déjà constatée de l'activité de la BU Services.

Le Groupe NSE est spécialisé dans la conception, la fabrication et la maintenance d'équipements de haute technologie. À vocation internationale, le Groupe intervient principalement dans les domaines de l'aéronautique civile, la défense, l'industrie, le ferroviaire et l'informatique.

La société fondée en 1983 et dont le siège social est situé à Nizerolles (03) a structuré son organisation autour de trois business units :

- La "conception" de produits techniques innovants ;
- L' "intégration" pour la fabrication d'équipements intégrés pour le compte de grands opérateurs ;
- Les "services", à travers une offre globale de Services à Valeur Ajoutée.

Au 31 décembre 2015, le Groupe affiche un chiffre d'affaires consolidé de 56,8 M€, dont 39,5% réalisés à l'international.

Plus d'informations sur www.nse-groupe.com

Pour toute information : Caroline Brot – 01 60 93 11 90

NSE est cotée sur le Marché Alternext d'Euronext Paris – Mnémonique : ALNSE - Code ISIN : FR0004065639



ANNEXE

Point d'information sur la procédure judiciaire engagée par nos filiales canadiennes NSE AERO NORTH AMERICA et NSE AUTOMATECH pour concurrence déloyale

En août 2013, NSE ANA, holding de participation, filiale de NSE à 100 % au Canada, a refusé une offre d'achat des actions détenues par NSE ANA (50 %) dans la société NSE AUTOMATECH, ce dans le cadre d'une clause shotgun présentée par les actionnaires associés également à 50 % dans NSE AUTOMATECH. NSE ANA, en accord avec sa holding NSE, a donc fait une offre inversée conforme pour acquérir ces 50 % de titres supplémentaires dans notre filiale canadienne.

Ce rachat a été conclu par NSE ANA le 28 août 2013 pour 50 % des actions de NSE AUTOMATECH détenues par les anciens actionnaires.

NSE ANA et NSE AUTOMATECH ont intenté des procédures judiciaires depuis décembre 2015 contre les anciens actionnaires de NSE AUTOMATECH vendeurs et la société constituée A7 pour concurrence déloyale, violation de droits d'auteur et manquements contractuels aux clauses du contrat de vente d'actions conclu le 28 août 2013. La somme réclamée de façon préliminaire est de 3.8 MCAD en cours d'évaluation par des experts.

En décembre 2015, nous avons obtenu en justice des injonctions de la Cour Supérieure du Québec interdisant aux défendeurs d'utiliser les renseignements confidentiels et la propriété de NSE AUTOMATECH et de tous produits dérivés de ceux-ci.

Le 29 décembre 2015, suite aux demandes de la Cour, les défendeurs nous ont remis 3 caisses de documents et 43.000 fichiers détournés du patrimoine de NSE AUTOMATECH.

En retour du contrat de vente d'actions, NSE AUTOMATECH a droit au remboursement de toute perte subie, incluant frais légaux et frais d'expertise.

A noter qu'en l'état de la procédure, la solvabilité des défendeurs ne peut être remise en cause.

Il est clair que ce qui apparaît comme une concurrence déloyale a impacté le chiffre d'affaires et la rentabilité de NSE AUTOMATECH, d'où cette procédure judiciaire pour faire valoir nos droits.